

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 22 mai 2018

Délibération 2018_05_10

Objet : Vote du budget supplémentaire 2018

Le vingt-deux mai deux mille dix-huit, à 14 heures, dans les locaux de Nantes métropole, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du quinze mai deux mille dix-huit signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents

Christian **COUTURIER**, Chantal **BRIÈRE**, Anne **LERAY**, Joël **BARAUD**, Michel **BÉLOUIN**, Jacques **ROBERT**, Éric **PROVOST**, Jean-Charles **JUHEL**, Didier **PÉCOT**, Christian **LORINQUER**, Claude **CAUDAL**, Freddy **HERVOCHON**, Jean **CHARRIER**, Jean-Pierre **BELLEIL**, Jean-Yves **HENRY**.

Avait donné Pouvoir

Nicolas **MARTIN** ayant donné pouvoir à Christian **COUTURIER**

Assistait également

Didier **COULOMBEL**, Trésorier Payeur départemental

Étaient excusés

Jean-Paul **NICOLAS**, Guy **FRESNEAU**, René **LE YOUDEC**

Nombre de votants : 16 (15 présents et 1 pouvoir)

Secrétaire de séance : Madame Anne LERAY

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- résultat de la section de fonctionnement après affectation,
- résultat de la section d'investissement,

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif.

Vu la délibération 2018_02_02 du 15 février 2018 par laquelle le comité syndical a adopté le budget primitif de l'exercice 2018.

Vu la délibération 2018_05_09 du 22 mai 2018 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2017 et son affectation,

Monsieur le Président invite les membres du comité syndical à voter le budget supplémentaire 2018 :

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Description	BS 2018
011	Charges à caractère général	424 015,01 €
012	Charges de personnel	357 045,00 €
66	Charges financières	1 000,00 €
022	Dépenses imprévues	57 525,41 €
023	Virement à l'investissement	0,00 €
042	Amortissements	10 385,23 €
TOTAL		849 970,65 €
Recettes		
Chapitre	Description	BS 2018
002	Excédent antérieur reporté	162 165,25 €
013	Atténuation de charges	3 600,00 €
70	Produits de service	1 500,00 €
74	Dotations et participations	682 705,40 €
TOTAL		849 970,65 €

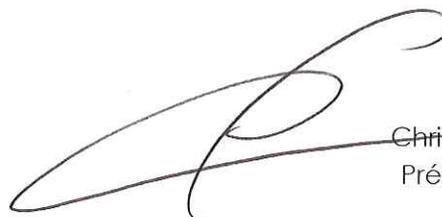
Section d'investissement

Dépenses		
Chapitre	Description	BS 2018
20	Immobilisations incorporelles	985,23 €
21	Immobilisations corporelles	9 483,89 €
TOTAL		10 469,12 €
Recettes		
Chapitre	Description	BS 2018
001	Excédent d'investissement reporté	83,89 €
040	Amortissement	10 385,23 €
TOTAL		10 469,12 €

**Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité**

✓ **Décide** de voter le budget supplémentaire 2018.

Fait à Nantes, le 22 mai 2018



Christian COUTURIER
Président du SYLOA